Commentaire présenté à l'Office des Transports du Canada (Commentaire présenté avec le formulaire)

Sujet: Consultation sur la demande d'autorisation de construction pour la voie de contournement ferroviaire de Lac-Mégantic

Nom: Danielle Sabourin

Date: 2025-12-01

Commentaires présentés à l'Office des transports du Canada dans le cadre de la consultation portant sur la construction de la voie de contournement ferroviaire de Lac-Mégantic

J'habite Lac-Mégantic depuis plusieurs années, mais je n'habitais pas Lac-Mégantic lors de la tragédie du 5 au 6 juillet 2013. Néanmoins, je comprends la profonde tristesse et la colère de la portée de cet évènement auprès des gens qui l'ont vécu et particulièrement ceux et celles qui ont perdu des proches.

Mon point de vue en regard du tracé proposé pour la voie de contournement : malgré le grand désir des personnes affectées par les trains (sifflet et bruits de roulement), une voie de contournement n'éliminera l'émotion puisque le corps conserve le souvenir, mais il ne sera pas réanimé de façon aussi régulière. Notez que le sifflet du train pourrait cesser, je ne comprends pas qu'il se fasse toujours entendre. Cependant, la sécurité des habitants de Lac-Mégantic ne sera plus menacée par les activités ferroviaires en plein centre-ville. Elle sera menacée autrement, et durablement.

Néanmoins, il ne s'agit pas d'une rumeur, la voie de contournement proposée soulève des dangers importants concernant l'eau potable, ce tracé passera à travers des zones écologiquement sensibles nécessaires pour l'approvisionnement en eau des secteurs résidentiels et agricoles. Ce secteur est aussi protégé par un arrêté ministériel. Donc, il y a eu déjà une reconnaissance du fait que ce secteur est hautement fragile.

Ajouter à cela, le fait que les citoyens de Nantes et de Frontenac, par voie de sondage, ont été majoritairement contre cette voie de contournement, car ils se disent conscients du danger prévisible de la contamination de la nappe phréatique. Cela justifie l'étude pour un nouveau tracé. La mairesse de Lac-Mégantic affirme que la population de la municipalité demande cette voie, mais il n'y a jamais eu de consultation. Pourtant, la

mairesse est au fait qu'il y a des citoyens manifestement opposés au tracé de la voie de contournement. Un référendum est demandé à ce sujet, mais la démocratie ne semble pas peser lourd à ce sujet.

De plus, le modèle de financement sera totalement public. Cela démontre un manque flagrant de respect envers les citoyens. La voie ferrée sera utilisée uniquement par le Canadien Pacifique, compagnie privée qui obtiendra le contrat, mais la dépense sera publique. Non, mais, il faut vraiment prendre les gens pour des abrutis. Les citoyens paieront 100% pour une voie de contournement (1 milliard et plus, selon ce que j'ai lu), hautement dangereuse pour l'environnement et pour eux-mêmes.

Maintenant, est-ce qu'un référendum à Lac-Mégantic pourrait modifier les plans? Est-ce que l'OTC peut intervenir pour modifier le tracé et le financement?Qui peut considérer les conséquences que subiront les citoyens et intervenir maintenant, sans attendre encore et encore?

En vous remerciant pour votre attention.

Danielle Sabourin, résidente, Lac-Mégantic